|  |
| --- |
| **2025/02** |

**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| nombre de membres | | | | |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 12 |  | 12 | 8 | 8 |

Séance du 27 février

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-quatre, le 27 février

Convocation 21/02/2025

Date d’affichage 21/02/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET C. GUILLAUME

Ont donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire :S. GREMY

### **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2024**

Après les explications de Mme le Maire et sur proposition d’Evelyne TRESCARTES, Adjointe au Maire, Mme le Maire ne devant pas prendre part au vote quitte la salle et donne la parole à Evelyne TRESCARTES,

le Conseil Municipal accepte le compte administratif de la Commune identique au compte de gestion du percepteur, avec un déficit d'investissement de 18852.07 € et un excèdent de fonctionnement de 619890.69 €.

Le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER